



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

tarifs réduits

Question au Gouvernement n° 900

Texte de la question

CARTE FAMILLE NOMBREUSE ET CARTE FERROVIAIRE

M. le président. La parole est à Mme Pascale Gruny, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

Mme Pascale Gruny. Madame la secrétaire d'État chargée de la famille, dans un contexte économique difficile, le Gouvernement a initié un plan de relance dynamique de 26 milliards d'euros, visant à faciliter la construction de logements, à favoriser l'investissement notamment l'investissement public, et à soutenir les entreprises. Chaque mesure poursuit le même objectif : relancer l'économie et accroître la confiance de nos compatriotes en leur avenir.

Dans cet esprit, vous avez engagé plusieurs démarches. Vous avez ainsi initié un partenariat avec soixante-cinq enseignes commerciales qui proposent des offres préférentielles aux familles nombreuses, et créé une nouvelle carte de transport ferroviaire destinée aux familles modestes et monoparentales.

Vous savez, madame la secrétaire d'État, que les Français sont très attachés à la famille, à son épanouissement et je sais que vous êtes sensible à leurs préoccupations. Pouvez-vous nous donner des informations concrètes sur l'optimisation de la carte famille nombreuse et la date de la mise en oeuvre de la nouvelle carte ferroviaire ? (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC et du groupe GDR - Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à Mme Nadine Morano, secrétaire d'État chargée de la famille.

Mme Nadine Morano, *secrétaire d'État chargée de la famille*. Madame la députée, vous avez raison de rappeler que le Gouvernement de François Fillon est entièrement mobilisé face à la crise économique. Dans ce cadre, Xavier Bertrand et moi-même avons décidé d'optimiser la carte famille nombreuse. Le ministère de la famille a ainsi signé des conventions avec soixante-cinq enseignes commerciales qui ont, elles aussi, l'ambition de servir les familles nombreuses.

M. Jean-Pierre Brard. Et le financement ?

Mme Nadine Morano, *secrétaire d'État*. À travers notre pays, plus de 5 000 magasins proposent des offres préférentielles aux familles nombreuses. De plus, nous avons créé une signalétique commune que les familles pourront aisément voir et donc comprendre qu'il existe un partenariat avec le ministère de la famille leur permettant d'accéder à des offres commerciales et à des tarifs meilleurs. C'est le premier dispositif visant à soutenir le pouvoir d'achat des familles françaises.

Par exemple l'Écomarché de Roquemaure dans le Gard - que j'ai visité avec votre collègue Jean-Marc Roubaud - leur offre des réductions de 10 % sur 500 produits. De même C&A accorde 5 % de réduction aux familles nombreuses pendant toute l'année, du 1er janvier au 31 décembre.

M. Albert Facon. C'est Téléachat Morano ! La carte Morano !

Mme Nadine Morano, *secrétaire d'État*. Comme vous le voyez, nous sommes extrêmement mobilisés sur ce sujet.

Le Président de la République nous a confié une autre mission : travailler pour les familles modestes et les familles monoparentales. À cet égard je tiens, avec mon collègue Dominique Bussereau, à remercier Guillaume Pépy, le président de la SNCF grâce auquel nous avons pu concevoir très vite la carte " enfants-famille " qui répond à un besoin de transport ferroviaire des familles modestes avec un enfant et des familles monoparentales, tout en satisfaisant aux exigences du développement durable. Conformément aux souhaits du

Président de la République, cette carte sera présentée officiellement dans le courant du mois de janvier et elle deviendra opérationnelle dès les vacances de février.

Vous pouvez donc constater que le Gouvernement est totalement mobilisé, notamment au service des familles de notre pays. (*Applaudissements sur de nombreux bancs des groupes UMP et NC.*)

Données clés

Auteur : [Mme Pascale Gruny](#)

Circonscription : Aisne (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 900

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : Famille

Ministère attributaire : Famille

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 janvier 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 7 janvier 2009